Nations Unies S/2004/331



Conseil de sécurité

Distr. générale
29 avril 2004
Français
Original: anglais

Lettre datée du 23 avril 2004, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

Le Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix au Tadjikistan a été créé le 1er juin 2000, avec l'appui du Conseil de sécurité, à la suite du retrait de la Mission d'observation des Nations Unies au Tadjikistan. Compte tenu du rôle important et constructif que joue le Bureau, j'ai décidé en mai dernier de proroger son mandat pour une nouvelle période d'un an, jusqu'au 1er juin 2004, ce dont j'ai informé les membres du Conseil de sécurité.

Le Bureau continue d'aider à surmonter les problèmes qui se posent en cette période d'après conflit au Tadjikistan. Il assure l'encadrement politique et la direction des activités de consolidation de la paix des organismes des Nations Unies au Tadjikistan et s'efforce de créer les conditions politiques nécessaires pour que le processus de paix devienne irréversible. À cet effet, il encourage la poursuite du processus de concertation et de réconciliation nationales, contribue au renforcement des institutions démocratiques, des mécanismes de prévention des conflits et de l'état de droit et aide à développer les capacités nationales dans le domaine des droits de l'homme.

Pour appuyer la concertation et la réconciliation nationales, au cours de l'année écoulée, le Bureau a organisé 11 réunions du Club de discussion politique sur le pluralisme politique, la démocratisation et la consolidation de la paix au Tadjikistan. Plus de 1 300 représentants du gouvernement central et des administrations locales, dirigeants de partis politiques et représentants de la société civile ont participé à ces réunions dans toutes les provinces du pays. Les débats qui ont eu lieu dans le cadre du Club ont eu un effet de catalyseur grâce auquel de nouvelles formes de partenariats entre l'État et la société civile sont apparues et les partis politiques évoluent dans un environnement plus libre. Pour la première fois, les représentants des partis politiques, y compris ceux de l'opposition, ont participé aux travaux des commissions électorales, au niveau central et au niveau des districts, lors du référendum de juin 2003 sur la constitution. Outre qu'elles favorisent la tolérance politique et le dialogue, ce qui facilite la réconciliation au sein des collectivités, les réunions du Club ont débouché sur des recommandations concrètes, à l'intention du Parlement, sur les changements qu'il faudrait apporter à la législation relative à la gouvernance locale et aux élections parlementaires. Le Club de discussion politique aide aussi à responsabiliser les administrations locales et à les rendre plus transparentes, de sorte que les citoyens puissent faire part de leurs doléances aux autorités, et encourage les partenariats entre l'État et la société civile dans le domaine social.

04-33193 (F) 290404 290404

Le Bureau reste en contact étroit avec les parties à l'Accord général sur l'instauration de la paix et de l'entente nationale au Tadjikistan afin d'encourager les concessions politiques et le dialogue et de renforcer la confiance, encore fragile, au sein de la société tadjique.

En octobre 2003, le Bureau a lancé une série de séminaires de formation à la prévention et au règlement des conflits à l'intention des représentants de l'État et des partis politiques, ainsi que des responsables locaux. Axés sur des stratégies propres à faciliter le règlement des problèmes locaux potentiellement explosifs, ces séminaires ont été offerts à 90 participants et ont contribué à promouvoir un mode de fonctionnement politique fondé sur la concertation et le débat. Le Bureau a organisé des séminaires sur d'autres questions à l'intention des représentants des médias et des attachés de presse des principaux organismes publics.

Afin de promouvoir l'état de droit dans le pays, le Bureau a appuyé le développement des capacités des services de maintien de l'ordre : il s'est efforcé d'accélérer les réformes, de combattre la corruption et de rendre les organes en question plus professionnels. Le Conseiller pour les questions de police civile a travaillé en étroite collaboration avec le Ministère de l'Intérieur pour faciliter le passage à un maintien de l'ordre adapté au temps de paix. Le Bureau a exécuté des projets visant à renforcer la formation dans le domaine de la criminalistique et l'assistance technique, ainsi que la formation des membres des services de maintien de l'ordre en matière de droits de l'homme. Il a organisé des tables rondes sur le projet de loi sur les milices qui ont abouti à l'introduction dans ce projet de dispositions compatibles avec les normes juridiques internationales applicables. Le Bureau a aussi continué d'appuyer la réinsertion des ex-combattants dans la société.

Dans le cadre de l'appui au renforcement des capacités nationales dans le domaine des droits de l'homme, le Bureau a exécuté des projets concernant l'information à présenter aux organes créés par traité et l'éducation dans le domaine des droits de l'homme. L'établissement des rapports requis par des traités s'est révélé être un outil important pour la mise en conformité du pays avec les obligations assumées à l'échelon international, grâce à l'amélioration de sa législation et de ses politiques. Le projet relatif aux droits de l'homme, dans le cadre duquel 200 instituteurs ont reçu une formation, a été très utile pour créer une culture de respect des droits de l'homme et de tolérance et donner des compétences en matière de prévention des conflits. Grâce à des campagnes dans les grands médias et aux activités du centre d'information et de documentation sur les droits de l'homme, situé dans la capitale et financé par le Bureau, la population en général a également été sensibilisée aux questions relatives aux droits de l'homme. Le Bureau a continué de suivre de près l'évolution de la situation du pays sur ce plan, et il est intervenu auprès des autorités, avec succès, dans des affaires politiquement délicates. Par l'intermédiaire de son groupe thématique sur les droits de l'homme, il a facilité la coordination des activités menées dans ce domaine par l'Équipe de pays des Nations Unies, les donateurs et les organisations internationales.

Au cours de l'année écoulée, le Bureau a mené des activités de projet destinées à tendre la main aux jeunes en danger de se lancer dans le trafic de drogues ou l'extrémisme politique. En collaboration avec des organisations non gouvernementales locales, un centre de documentation a été créé à Douchanbe, ainsi que quatre centres d'éducation dans les domaines de la prévention des conflits et des

droits de l'homme, dans les régions du pays qui avaient été touchées par des conflits armés.

La viabilité du processus de paix au Tadjikistan et la robustesse des institutions démocratiques du pays seront mises à l'épreuve par les élections parlementaires qui auront lieu début 2005. À la demande du Gouvernement tadjik, le Bureau a apporté son concours, en avril 2004, à une mission d'évaluation des besoins conduite par la Division de l'assistance électorale (Département des affaires politiques). L'aide qui doit être fournie au pays a pour objet de contribuer à l'amélioration de la transparence et de la crédibilité des élections parlementaires lors de la consultation de 2005 et de promouvoir la démocratisation dans le cadre du processus de consolidation de la paix. Le déroulement sans violence d'élections libres en 2005 est un souci important pour le Bureau, et sa réalisation serait une indication de la réalisation de ses objectifs.

Compte tenu du rôle important et très constructif joué par le Bureau, ainsi que du fait que le pays continue d'avoir besoin d'être aidé dans l'action menée pour consolider la paix une fois tournée la page du conflit, et sur la suggestion du Gouvernement tadjik, je compte prolonger les activités du Bureau pour une nouvelle période d'un an, jusqu'au 1er juin 2005.

Je vous serais obligé de bien vouloir porter le texte de la présente lettre à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(*Signé*) Kofi A. **Annan**